

**Lieu** : Mairie de Conflans, Salle Jean-Maurice Le Brun

**Participants** :

10 usagers ou représentants d'associations d'usagers : M. BOURDELET, Mme DAMIENS, M. DESBOIS, M. FOURNIER, M. HUGOT, Mme LEGIEC, M. MARC, M. PEOC'H, M. RICHARD, Mme VEILLON.

Gilles CARDOT – Direction des Service Techniques

Gaëlle COMEAU – Service Environnement Transports

Pascal REBEYRE – Service Voirie

Marie-Annick BOTTIER – Police Municipale

Franck BARRAUD – Adjoint au maire délégué à l'Environnement et aux Déplacements urbains

Farid HATIK – Conseiller délégué à la Voirie

**Durée** : 2h / 18h45-20h45

**Thème de la réunion** : 4<sup>ème</sup> comité vélo

**Ordre du jour** :

- Travaux 2010, réalisés et proposés
- Projet rue Henri Dunant
- Week-end vélo des 5 et 6 juin 2010

**Plan du compte-rendu**

1.	TRAVAUX 2010, REALISES ET PROPOSES.....	2
2.	PROJET RUE HENRI DUNANT .....	3
3.	WEEK-END VELO DES 5 ET 6 JUIN 2010.....	3

## 1. Travaux 2010, réalisés et proposés

---

Le reliquat du budget 2009 de 9000€ a permis la création de double-sens cyclables, notamment sur les rues Romagné, Piéplu, Défense Contre Avions et Georges Viard. Pour cette dernière, une réserve est à nouveau émise par M. HATIK et quelques représentants du Comité Vélo quant à la sécurité des cyclistes, qui remontent la rue le long du stationnement. Il sera étudié une solution envisageable pour valider définitivement le double-sens cyclable. Il n'est pas envisageable de basculer le double-sens cyclable de l'autre côté, car le vélo circulerait en sens inverse de la circulation, ce qui peut amener des doutes, aussi bien pour les automobilistes que pour les cyclistes (hors réglementation – on roule à droite) homogénéité des double-sens cyclables sur la ville).

Concernant la signalisation des double-sens cyclables. Dans la rue du Repos, le premier marquage a été fait selon le principe « 1 chevron + 1 pictogramme vélo » tous les 50 m. Après usage et remarques de cyclistes, il a été décidé d'ajouter des marquages intermédiaires, donc marquage tous les 25 m.

Dans les derniers double-sens cyclables mis en place, le marquage testé est l'alternance « 1 chevron / 1 pictogramme vélo » tous les 10 m, ce qui paraît trop rapproché.

Les prochains double-sens cyclables seront marqués par une alternance chevron / vélo tous les 20 m.

Parmi la liste des rues à sens unique envoyée par mail aux participants du Comité Vélo, il a été effectué un balayage afin d'évoquer ensemble ce qui est faisable rapidement d'un point de vue technique, ce qui semblait prioritaire pour les usagers, et ce qui révélait un danger ou une difficulté de mise en œuvre.

Il est rappelé que les membres du Comité Vélo sont consultés pour donner un avis consultatif et proposer des aménagements qui leur semblent intéressants aux vues de leur expérience du vélo sur Conflans. La faisabilité de ces propositions est étudiée en aval, sur le plan technique et financier, et la décision est rendue après remise de ce document d'aide à la décision auprès des élus.

Les rues citées :

- Avenue Beffroi, permettant de rejoindre la gare de Fin d'Oise en venant de la rue de la MJC : nécessite la fixation du stationnement
- Rue du Lieutenant Charlet, permettant de rejoindre l'école Paul Bert en venant de Galliéni : ATTENTION, stationnement à gauche obligatoire à cause du plan Vigipirate.
- Rue du Bel Air, zone 30 (obligation de double sens cyclable dans les zones 30 par décret du 30 juillet 2008): stationnement à gauche sur le trottoir, manque de visibilité dû à un virage en S → remise en cause de la zone 30 ?
- Rue aux Moines, permettant de rejoindre le parc lorsque l'on vient de l'avenue de Bellevue : étude pour basculer le stationnement à droite
- Rue de Stalingrad, permettant l'accès au stade : stationnement à droite
- Rue Claude Lornage : problème majeur de sécurité à cause du virage : étude technique à envisager afin de voir s'il existe des aménagements pour sécuriser le double-sens cyclable
- Rue de Pologne : quart inférieur de la rue en double sens pour accès au parking de la police, puis stationnement à droite
- Rue du Clos d'en Haut : stationnement en engravure à gauche (à l'exception d'une place à droite) : à l'étude

Un aménagement sur le secteur Romagné est envisageable. Dans un premier temps, sera réalisée la liaison du mail d'Hanau avec le trottoir de la gare routière.

La faisabilité d'une bande cyclable pour redescendre vers l'avenue Carnot, avec suppression du stationnement dans la rue Eugène Berrurier, sera étudiée, selon les autres projets prévus sur ce site, et afin de ne pas créer de conflits entre ces projets.

Les membres du Comité Vélo proposent un double-sens cyclable dans la rue des Côtes de Vannes et dans la rue Émile Chapelier. Les services techniques étudieront la proposition rue des Côtes de Vannes. Nous avons souligné que la rue Émile Chapelier ne permet pas un double sens cyclable sécurisé.

Sont également évoquées les rues Grandes Terres et Justice, où des bandes cyclables existent. La circulation des vélos dans ce quartier est à repenser. Une étude technique et financière sera faite courant 2010.

Les aménagements lourds prévus en 2010 seront le prolongement de la liaison douce du quai Eugène Le Corre vers la passerelle Saint Nicolas, et l'aménagement de la rue Henri Dunant.

Une remarque est faite par un membre du Comité Vélo quant à l'accessibilité en vélo à la rampe menant à la liaison douce Eugène Le Corre. Les services techniques précisent qu'elle est conçue pour un accès à pieds, mais qu'il sera examiné la possibilité d'améliorer la giration des cycles afin de faciliter le passage.

## **2. Projet rue Henri Dunant**

---

Dans le cadre du Plan de Déplacement des Établissements Scolaires (PDES), la rue Henri Dunant va être réaménagée. Ces aménagements sont soumis à accord de la Région Île de France et bénéficient de subventions.

Une bande cyclable bidirectionnelle sera créée sur le large trottoir avant l'école, puis sur la chaussée. La deuxième voie de circulation pour les voitures est supprimée. Projet à faire valider définitivement auprès des élus et de la direction.

## **3. Week-end vélo des 5 et 6 juin 2010**

---

En préambule de la Convergence cycliste du 6 juin 2010, la Ville souhaite organiser une opération gratuite de marquage antivol des vélos, le samedi 5 juin 2010, de 10h à 17h, sur la Place Romagné.

La machine à graver est prêtée par la Ville de Poissy. La mairie prend en charge l'achat des kits de marquage.

Un appel à volontaires est lancé au sein du Comité Vélo afin de trouver des personnes voulant bien se relayer dans la journée, pour assurer le marquage des vélos. Une courte formation pourra être effectuée le matin par un représentant de la Ville de Poissy.

Un mail aux participants au Comité Vélo sera envoyé prochainement afin d'établir l'organisation de cette opération.

Le dimanche 6 juin 2010, la Convergence cycliste vers Paris passera par Conflans, avec un lieu de rendez-vous fixé au Pointil à 8h30, pour un départ à 8h45 (départ précédent : 8h30 à Cergy Préfecture RER, statue de la cycliste / départ suivant : 9h30 à Maisons-Laffitte, place du Château).